

Le samedi 12 septembre 2020



Salle des fêtes à Laragne Monteglin

COMPTE RENDU

ASSAMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉTÉ



L'Assemblée Générale d'Eté clôturant la saison 2019/2020 s'est tenue dans la salle des fêtes de Laragne Monteglin, gracieusement mise à notre disposition par la Municipalité, qu'il convient de remercier de ce geste.

Personnalités :

Mr Jean-Marc DUPRAT, Maire,

Mme Véronique LAINE, représentant Maître Eric BORGHINI, Président de la Ligue de la Méditerranée

M. Raphaël BOUTIN, Directeur de la Ligue de la Méditerranée

M. Driss LAKSIRI, Directeur du Cabinet A2A Sisteron

M. Cyril ROSSETTO, Président du LARAGNE SPORTS

Contrôle des pouvoirs, appel des délégués

Saluant la présence des personnalités qui nous font le plaisir d'assister aux travaux de cette Assemblée Générale, Gérard Capello ouvre l'assemblée : 40 clubs présents ou représentés sur 42 totalisant 142 voix, sur 146 (97.26 %), le quorum étant atteint, cette assemblée peut valablement se tenir et délibérer.

Membres du Comité de Direction :

CAPELLO Gérard, Président

Mmes CHARDONNET Françoise, PAOLASSO Françoise, CHARRUET Sophie

MM. BARONIAN Jean-Claude, BEL ABBES Patrick, CASSE Michel, CHIRON Marc, COUSIN Guy, GRISONI Joël, HERNANDEZ Jean Claude, MARCEL Yves, PLAUCHUD Jean-Michel, ROCHARD Michaël, FERRANDO Daniel

Clubs présents ou représentés :

US VEYNES SERRES - EP MANOSQUE - SISTERON FC - AS FORCALQUIER - US LES MEES - SC VINON - CA DIGNE - ORAISON SP - LARAGNE S - AS EMBRUN - FC VOLONNE - L'ARGENTIERE S - ST CREPIN ES - AS ST ANDRE CASTELLANNE - FC LE BRUSQUET - FC CHATEAUROUX - USCA PEIPIN - FC MISON - LA ROCHE S - CO ST MARTIN - ES BANON - FC LA SAULCE - US AIGLUN - AS DAUPHIN - A.F. CHAMPSAUR VALGAUDEMAR - O. BRIANCON SERRE CHEVALIER - FRJEP LA MOTTE DU CAIRE - A.S. VALENSOLE GREOUX - ENTENTE SPORTIVE MOYENNE DURANCE - L'AVANCE FC - CASA FUTSAL - MVR - ASF TALLARD - GAP FOOT 05 - FC MALIJAI - AFC STE TULLE PIERREVERT -US CANTON RIEZOIS - FUTSAL DIGNOIS - US VIVO 04 - FC CERESTE REILLANNE - ASL DIGNE

Monsieur le Maire de Laragne Monteglin souhaite la bienvenue à l'assemblée *»je suis très content de vous accueillir ici aujourd'hui «*.

La parole sera donnée plus longuement aux personnalités au cours de cette Assemblée Générale.

Le samedi 12 septembre 2020 à 10 h 30, les clubs affiliés au District des Alpes de Football se sont réunis en Assemblée Générale à Laragne Monteglin. En sa qualité de Président, Monsieur Gérard CAPELLO préside la séance.

M. Gérard CAPELLO, Président, ouvre l'Assemblée Générale et demande une minute de silence pour respecter la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés.

Le Président propose que les votes soient faits à main levée, l'Assemblée y est favorable à l'unanimité ; il soumet l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale d'Hiver tenue le 21 décembre 2019 à Sisteron, (compte rendu adopté à l'unanimité sans questions). Le Président du District, M. Gérard CAPELLO, prononce son allocution.

En sa qualité de Secrétaire Général, Monsieur Michaël ROCHARD prend la parole pour présenter le rapport moral et sportif.

Evolution des clubs et des engagements

Clubs

Type de club	Actifs en fin de saison	Radiés durant saison	Totalement inactifs durant saison	Partiellement inactifs durant saison	Actifs, radiés et inactifs durant saison
Foot loisir	1	0	0	0	1
Groupement rural	3	0	0	0	3
Centre de gestion	1	0	0	0	1
Futsal	2	1	0	0	3
Libre	37	5	1	9	47
Total	44	6	1	9	55

Engagements compétitions

▲Catégorie	Nb engagements	Nb compétitions	Nb clubs	Nb équipes
Libre / Senior	80	5	29	42
Libre / U19 - U18	16	2	9	13
Libre / U17 - U16	36	2	17	21
Libre / U15 - U14	45	2	22	26
Libre / U13 - U12	132	5	30	50
Libre / Senior F	17	2	9	9
Futsal / Senior	10	1	7	10
Futsal / U17 - U16	16	2	11	12
Futsal / U15 - U14	19	2	13	14
TOTAUX	371	23	147	197

Une baisse des équipes en jeunes essentiellement due au remaniement des championnats et surtout à la réduction d'obligation des clubs des D1 (- 11 équipes en U19)

Evolution des licenciés

Les licences se répartissent ainsi :

Globalement, diminution du nombre des licenciés de 10 % par rapport à la saison passée dû aux intempéries de début de saison et Covid19 en effet les clubs du district font des licences jusqu'en avril et il y a toujours un pic de prise de licences au printemps suite à l'arrêt des sports d'hiver.

- Une baisse des licences en Séniors de 9 %
- Une baisse dans la catégorie U19 (obligation en d1 retirée)
- Augmentation dans la catégorie U17 (obligation clubs de D1)
- En féminines : toutes catégories : 443 licences soit une baisse sensible qui est sûrement dû à la crise du covid,
- Dirigeantes : Stabilité 139
- Dirigeants : baisse des bénévoles de 10% environ.
- Techniques : Stable dans l'ensemble
- Arbitres (H-F) : 65 licences : baisse du nombre des arbitres
- Foot Loisir : une forte baisse en foot loisir qu'il faut redynamiser.
- Futsal : Stable
- Foot éducatif : baisse essentiellement due aux intempéries début de saison (impossibilité d'entraînements) et à la covid19

Discipline

La baisse du pourcentage des dossiers disciplinaires est due en grande partie à la décision pris par le comité de direction à la mi saison 2018-2019 de doubler les sanctions (les fauteurs de troubles n'étant plus sur les terrains durant cette première partie de saison).



Catégorie		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Féminines	seniors	99	115	133	125	118	102	128	137

	jeunes	45	68	88	146	168	136	182	165
	animation	53	60	80	91	113	114	159	141
Diversifié	futsal	63	53	97	111	139	195	170	156
	loisir	17	47	94	110	103	66	59	30
U19	U17	182	140	119	151	168	163	165	212
	U18	194	182	148	141	157	167	175	121
	U19	149	147	134	123	118	125	130	108
	U20	104	121	115	107	108	102	103	90

Saison 2019/2020

DISTRICT DES ALPES		Statistiques par catégorie				
		2019		2018		2017
Libre						
Senior	(0000)	1	1			
Senior		1099	-106	1205	-45	1250
U19 - U18		229	-76	305	13	292
U17 - U16		391	-26	417	54	363
U15 - U14		471	-54	525	-29	554
U13 - U12		606	-33	639	24	615
Football d'animation		1834	-256	2090	212	1878
Senior F		137	9	128	26	102
U18 F - U17 F - U16 F		51	-5	56		56
U15 F - U14 F		56	-6	62	23	39
U13 F - U12 F		58	-6	64	10	54
Football d'animation F		141	-18	159	45	114
Total Libre		5074		5650		5317
Futsal						
Senior		139	-16	155	-19	174
U19 - U18		7	1	6	-12	18
U17 - U16		6	3	3		3
U15 - U14			-1	1	1	
U13 - U12			-5	5	5	
Football d'animation		3	3			
Football d'animation F		1	1			
Total Futsal		156		170		195
Foot Loisir						
Foot Loisir		30	-29	59	-7	66
Total Foot Loisir		30		59		66
Total Praticants		5260		5879		5578
Technique						
Régionale		21	-5	26	5	21
Nationale	(0000)	2		2	-2	4
Total Technique		23		28		25
Membre individuel						
Membre individuel		21	21			
Total Membre individuel		21				
Educateur Fédéral						
Educateur Fédéral		72		72	1	71
Total Educateur Fédéral		72		72		71
Animateur						
Animateur		43	3	40	8	32
Total Animateur		43		40		32
Dirigeant						
Dirigeant		577	-62	639	4	635
Dirigeante		139	-2	141	-3	144
Total Dirigeant		716		780		779
Arbitre						
Arbitre		65	-13	78	-8	86
Total Arbitre		65		78		86
Ayant Droit						
Ayant Droit		50	-23	73	4	69
Total Ayant Droit		50		73		69
Total Licences		6250		6950		6640

Saison 2018/2019

Libres et Féminines			Autres			Totaux	
LI	Senior	1250	TE	Régionale	21	Ayant Droit	69
LI	U19 - U18	292	TE	Nationale	4	Animateur	32
LI	U17 - U16	363	FS	Senior	174	Futsal	195
LI	U15 - U14	554	FS	U19 - U18	18	Technique	25
LI	U13 - U12	615	FS	U17 - U16	3	Libre	5317
LI	Football d'animation	1878	FL	Foot Loisir	66	Foot Loisir	66
LI	Senior F	102	EF	Educateur Fédéral	71	Arbitre	86
LI	U18 F - U17 F - U16 F	56	EA	Animateur	32	Dirigeant	779
LI	U15 F - U14 F	39	DI	Dirigeant	635	Educateur Fédéral	71
LI	U13 F - U12 F	54	DI	Dirigeante	144		
LI	Football d'animation F	114	AR	Arbitre	86		
			AD	Ayant Droit	69	Total	6640

Saison 2017/2018

Libres et Féminines			Autres			Totaux	
LI	Senior	1275	TE	Régionale	22	Ayant Droit	54
LI	U19 - U18	275	TE	Nationale	3	Futsal	151
LI	U17 - U16	364	FS	Senior	139	Technique	25
LI	U15 - U14	520	FS	U19 - U18	8	Animateur	22
LI	U13 - U12	617	FS	U17 - U16	4	Libre	5352
LI	Football d'animation	1907	FL	Foot Loisir	103	Foot Loisir	103
LI	Senior F	118	EF	Educateur Fédéral	97	Arbitre	84
LI	U18 F - U17 F - U16 F	65	EA	Animateur	22	Dirigeant	797
LI	U15 F - U14 F	59	DI	Dirigeant	653	Educateur Fédéral	97
LI	U13 F - U12 F	39	DI	Dirigeante	144		
LI	Football d'animation F	113	AR	Arbitre	84		
			AD	Ayant Droit	54	Total	6685

Saison 2016/2017

Libres et Féminines			Autres			Totaux	
LI	Senior	1470	TE	Régionale	22	Ayant Droit	60
LI	U19 - U18	264	TE	Nationale	2	Futsal	110
LI	U17 - U16	328	FS	Senior	109	Technique	24
LI	U15 - U14	445	FS	U19 - U18	1	Animateur	22
LI	U13 - U12	601	FL	Foot Loisir	110	Libre	5210
LI	Football d'animation	1740	EF	Educateur Fédéral	105	Foot Loisir	110
LI	Senior F	125	EA	Animateur	22	Arbitre	86
LI	U18 F - U17 F - U16 F	46	DI	Dirigeant	619	Dirigeant	787
LI	U15 F - U14 F	62	DI	Dirigeante	168	Educateur Fédéral	105
LI	U13 F - U12 F	38	AR	Arbitre	86		
LI	Football d'animation F	91	AD	Ayant Droit	60	Total	6514

DOTATION FAFA

Le Secrétaire Général annonce les dotations réparties entre les clubs :
LARAGNE SPORTS -L'ARGENTIERE - FORCALQUIER - AFC STE TULLE PIERREVERT - SC
VINON DURANCE

Situation des championnats

Championnats seniors

Ligue

Régionale 2

Accède en R2 STE TULLE

Descente de R2 CERESTE REILLANNE

District

Accèdent en D1

1. LARAGNE SPORT
2. USCA PEIPIN

Descendent en D2

1. ASVG

Montent en D2

- 1 .FC VOLONNE
- 2 FC BARCELONNETTE

Descendent en D3

1. L'AVANCE FC

1 SEULE DESCENTE CLASSEMENT AU 12 MARS 2020 1 SEULE DESCENTE PAR POULE

Les Championnats des Jeunes

DISTRICT

U19 EXCELLENCE : GJMD ACCEDE EN CHAMPIONNAT REGIONNAL U20

U17 EXCELLENCE : AFC STE TULLE PIERREVERT ACCEDE EN REGIONNAL U18 (GAP FOOT 05)

U15 EXCELLENCE : GAP FOOT 05 ET PEIPIN USCA ACCEDENT EN CHAMPIONNAT U16R

FUTSAL U17 : L'ARGENTIERES SPORTS

FUTSAL U15 : GAP FOOT 05

Championnat Féminin

AFC STE TULLE PIERREVERT ACCEDE EN CHAMPIONNAT REGIONNAL

Championnat FUTSAL

VIVO 04 TERMINE 1ER

DEPOTS DOSSIERS LABELLISATION

ECOLE DE FOOT RURALE

As DAUPHIN

ECOLE DE FOOT FEMININ

Gap foot 05 (bronze)

Le Secrétaire Général termine son intervention et précise que les comptes rendu des commissions sont dans la plaquette qui a été distribuée aux clubs lors de l'émargement.

Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté par M. Driss LAKHSIRI du cabinet comptable A2A. Après avoir répondu à 2 questions, le budget soumis aux votes. Aucune voix contre, ni aucune abstention, le budget est adopté à l'unanimité.

PROPOSITION MODIFICATIONS DE TEXTES

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 SEPTEMBRE 2020

Article 15 – Obligation des clubs

1) Les clubs évoluant en championnat Senior District 1 ont obligation d'engager une équipe à 11 (onze) dans l'une des compétitions jeunes (de U14 à U19) ou en compétition féminine, et ce, avant le début des compétitions.

2) Si l'obligation d'engager une équipe à 11 (onze) dans l'une des compétitions jeunes (de U14 à U19) ou en compétition féminine n'est pas satisfaite, les clubs en infraction seront réintégré en District 2 en début de saison au profit des clubs descendants les moins mal classés.

Si au cours de l'ensemble de la saison, une équipe à 11 (onze) dans l'une des compétitions jeunes (de U14 à U19) ou en compétition féminine du club ayant obligation est déclarée forfait général, le club en infraction sera réintégré en District 2 la saison suivante au profit du club descendant le moins mal classé.

3) «En championnat Senior District 1, il ne peut y avoir présent sur le banc de touche (accompagné d'un Dirigeant et du Président ou son représentant), lors d'une rencontre de Championnat District 1, qu'un entraîneur titulaire du Diplôme Fédéral d'Animateur Senior ou CFF3 validé. Si l'éducateur concerné au niveau de l'équipe du championnat de District 1 ne possède pas le diplôme requis, il ne pourra prendre place sur le banc.

L'équipe évoluant en championnat de District 1 sera rétrogradée en championnat immédiatement inférieur à la fin de la saison si l'entraîneur de l'équipe titulaire du diplôme précité n'a pas effectué plus de 70 % des matchs.

En championnat Seniors District 2, le club devra indiquer au District le nom de l'éducateur en charge de l'équipe de District 2 avant le début du championnat de la nouvelle saison.

Cet éducateur doit être titulaire de l'attestation de suivi de stage de la formation du Certificat Fédéral de Football niveau 3. Il devra être présent sur le banc de touche, lors des rencontres du dit championnat. Si l'éducateur concerné ne possède pas l'attestation requise, il ne pourra prendre place sur le banc.

L'équipe accédant à cette division aura une saison pour se mettre en conformité.

L'équipe évoluant en championnat de District 2, sera rétrogradée en championnat immédiatement inférieur à la fin de la saison si l'entraîneur de l'équipe titulaire de l'attestation précitée n'a pas effectué plus de 70 % des matchs.

Le présent règlement prendra application saison 2021/2022.

Observatoire des Comportements

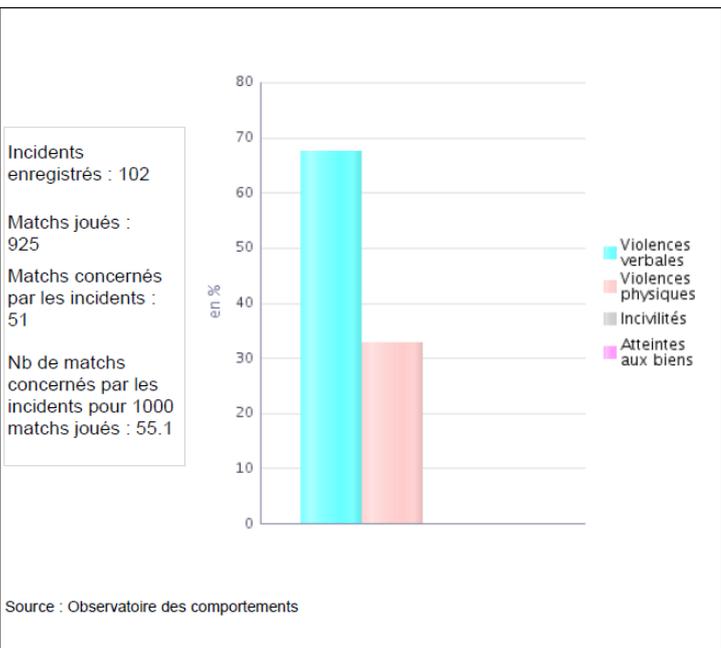
Monsieur MARCEL, présente les chiffres de l'observatoire des comportements, il explique que la baisse des dossiers disciplinaires cette saison est due à la prise de conscience des dirigeants et à la saison écourtée.

Cadre spécifique	
Statistiques générales du 01/07/2019 au 30/06/2020	
Centres participants	1
Matches joués	925
Matches concernés par au moins un incident	51
Proportion des matchs concernés par les incidents	5.5%
Incidents recensés	102

1
DISTRICT

1
CENTRE DE
GESTION
PARTICIPANT

Type d'agression / type d'incident	Nombre	Pourcentage
Violences verbales	35	67.3%
Propos grossiers / injurieux	30	57.7%
Menace / Intimidation	5	9.6%
Violences physiques	17	32.7%
Coup / Brutalité	13	25.0%
Bagarre / Echauffourée	0	0.0%
Bousculade	2	3.9%
Tentative de coup(s)	2	3.9%
Aggression par arme	0	0.0%
Incivilités	0	0.0%
Jet de projectiles	0	0.0%
Crachat	0	0.0%
Geste / Comportement obscène	0	0.0%
Atteintes aux biens	0	0.0%
Dégradation	0	0.0%
Vol	0	0.0%
Incendie	0	0.0%
TOTAUX	52	
Incidents supplémentaires	50	



Totaux par type d'agression	TOTAUX	> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal
TOTAUX	52	38	2	5	6	0	0	0	1
Violences verbales	35	24	1	3	6	0	0	0	1
Violences physiques	17	14	1	2	0	0	0	0	0
Incidents supplémentaires	50	37	2	5	6	0	0	0	0

Glossaire

> 18 ans = Seniors Libres + Foot Entreprise
Football d'Animation = catégories U7 à U13
Féminine Jeunes = catégories U13F - U15F - U18F
Incidents supplémentaires = Autres incidents par match concerné

Types d'incidents		TOTAUX	> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal
TOTAUX		52	38	2	5	6	0	0	0	1
Violences verbales	Propos grossiers / injurieux	30	21	1	3	5	0	0	0	0
	Menace / Intimidation	5	3	0	0	1	0	0	0	1
Violences physiques	Coup / Brutalité	13	11	1	1	0	0	0	0	0
	Bagarre / Echauffourée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Bousculade	2	1	0	1	0	0	0	0	0
	Tentative de coup(s)	2	2	0	0	0	0	0	0	0
	Agression par arme	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incivilités	Jet de projectiles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Crachat	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Geste / Comportement obscène	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Atteintes aux biens	Dégradation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vol	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matches joués		925	283	28	89	120	147	39	0	219
Nombre pour mille		56.2	134.3	71.4	56.2	50.0	0.0	0.0	0.0	4.6

Elections

Les clubs sont appelés à voter pour le renouvellement du Comité de Direction et l'élection des délégués aux Assemblées Générale de Ligue.

Présentation de la mission de Volontaire du Service Civique

Le Secrétaire Général annonce que deux missions de volontaires du service civique vont être proposées courant septembre.

Critérium U17F

Le Secrétaire Général présente le Critérium U17F qui va être mis en place à l'automne car la situation au niveau du district nécessite impérativement de proposer une offre de pratique aux jeunes filles pour éviter leur abandon

Critérium U15

Claude Cornille, de la Commission des Jeunes, présente le critérium U15 à 8 qui va lui aussi être mis en place à l'automne, il développe les intérêts et les objectifs de cette organisation :

- Permet de répartir les équipes en fonction de leur niveau
- Permet aux joueurs plus faible de jouer, à leur niveau et de se retrouver dans une pratique plus « détendue »
- Permet aux clubs de fidéliser même en ayant des effectifs limités
- Permet d'éviter les ententes « difficiles » en terme géographique
- Permet de renforcer le niveau D1
- Permet une transition douce vers le foot à 11
- Permet aux jeunes dirigeants et joueurs de s'initier à l'arbitrage

Remises des trophées pour les clubs champions

Les trophées des champions ont été réalisés par les élèves de Julien GUTIERREZ du Lycée Professionnel Alpes et Durance d'Embrun

Remise des distinctions Fédérales, Ligue et District

Le Gérard CAPELLO, Mme Véronique LAINE et M. Jean Marc DUPRAT remettent les distinctions aux récipiendaires.

Résultats des Elections

Le Président de la Commission de Contrôle et de Surveillance Electorale, Mr Yves MARCEL, annonce le résultat du vote :

Inscrits 146 voix

Votants 142

La liste de Mr Patrick BEL ABBES est élue par 111 bulletins pour, 10 bulletins contre et 21 bulletins blancs ou nuls

Composition du Comité de Direction pour le mandant 2020/2024 :

Président - BEL ABBES PATRICK

Vice-Président - BALLAND THIERRY

Secrétaire Général - CHARDONNET JEAN CLAUDE

Trésorier - LUCHARD DAVID

Féminine - ZIZZI BEATRICE

Arbitre - KRID OUALID

Educateur - BODJI ANDRE

Médecin - CHALVET GILLES

BELLARD CHRISTOPHE

VALENSI PIERRE

LA CARIA GREGORY

QUEIRAS JEAN LUC

GRECO PATRICK

ROUIT DANIEL

AMOUREUX OLIVIER

VIDUSSI CHRISTOPHE

RIOU RENE

CHIRON MARC

VALET JEAN MAURICE

ARENA FLORIAN

MEDHI AABID

PEREIRA RICHARD

Election des Délégués aux Assemblée de la Ligue de la Méditerranée

Inscrits 146

Votants 94

Les délégués sont élus avec 80 bulletins pour et 7 bulletins contre

Titulaire : M. Patrick BEL ABBES,

Suppléant : Christophe VIDUSSI

Titulaire : Thierry BALLAND

Suppléante : Béatrice ZIZZI

Mr Patrick BEL ABBES présente les membres et prononce son discours.

Intervention des personnalités

Mr Jean Marc DUPRAT, Maire de Laragne Monteglin
Mme Véronique LAINE, représentant la Ligue de la Méditerranée

Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Gérard CAPELLO clôture l'Assemblée Générale.

Le club et la municipalité de Laragne offrent le pot de l'amitié à tous les participants.

La séance est levée à 12h30

Le Président

Gérard CAPELLO

Le Secrétaire Général

Michaël ROCHARD

